

Monsieur

Dans la dernière lettre que je vous écrirais au mois de septembre dernier, je vous portai incidemment que j'espérais fouiller un tumulus promettant d'honnêtes résultats, et que je m'étais adressé au musée de St Germain afin d'obtenir une allocation que sans le temps M. St. Bertrand m'aurait fait espérer. Sans votre aimable réponse de l'Astreyon du courant d'octobre, vous n'auriez rien vu. — Que vous me feriez voter 100 francs pour mes fouilles si St Germain ne me les donne pas. — Vous me dîtes aussi que vous alliez avoir en 1874 la réunion à Toulouse du congrès archéologique, mais je n'ai pas bien compris, si c'est à cette réunion que vous me ferez voter cette somme ou bien pour le musée d'histoire naturelle. Je vous prie de m'en éclaircir.

Aujourd'hui j'ai reçu par M. St. M. Stillet la réponse de St Germain. — J'ai soumis à la commission des Gaules votre proposition pour la fouille du tumulus de Ruffey. On n'a pas pu s'occuper de cette proposition par suite d'une question préalable qui domine tout, le manque complet d'argent. Depuis la guerre le budget de la commission est fort réduit et pour cette année tout est absorbé. — ^{malgré} sans de tout engagement, je vous suis reconnaissant de l'avance que vous m'avez si délicatement faite.

Le tumulus existe près du hameau de Ruffey, commune de Courcelles - les - Venours, au milieu d'une prairie et d'une abondante fontaine. Sa forme est circulaire, et un fossé dégradé ayant aujourd'hui trois mètres de large et uniformément creusé l'enveloppe de toute part. Son diamètre est de 26 mètres. Sa hauteur fort réduite près au point le plus saillant du fossé est encore de 50 cent. il dépasse de très peu le sol du niveau des environs, mais nous savons qu'autrefois son hauteur était bien plus considérable et il était conique. Un abaissement considérable a eu lieu, d'abord on a taché de niveler le fossé, ensuite permission fut faite d'en fonder ^{la terre} qui en vous fait à raison de 10 cent. le tonneau une masse fut ainsi enlevée, sous réserve que nous sachions aucune découverte.

L'historien du pays, Courtépée, qui a écrit l'histoire de la province vers 1780. en fait mention sous le nom de château, en effet on creusait vers l'emplacement d'une motte féodale. à ce propos nous citons, un autre magnifique tumulus de nos environs, portant

le nom de châtillon, qui indique dans le patois de notre pays, une motte ou élévation, et dont l'étymologie peut avoir son intérêt.

2121105226
Intrigués depuis longtemps par ce mouvement de terrain qui aurait bien pu être un cimetière celtique, M. le Dr L. Morechon de Dijon et moi, à la fin d'août dernier, avons décidé de nous asseoir, de fait, avec deux ouvriers, une tranchée fut ouverte au centre du monticule. Dès les premiers coups de pioches il fut reconnu qu'il n'y avait nulle trace d'anciennes constructions. Et la formation de terre prise soit dans les fosses, soit aux environs, à une profondeur de 0,75, on a rencontré une couche de cendres et charbons d'une épaisseur de 4 à 6 cent. s'étendant sur une assez large surface, cette circonstance a été déjà observée en Bourgogne, notamment dans la tranchée de St. Colombe près Châtillon dont les riches dépouilles sont au musée de St. Germain, elle reposait sur une couche d'argile pure fortement tassée que nous avons crue vierge, mais dessous s'est trouvé un sol mouvant et assez riche en humus paraissant profondément unie, dont nous n'avons pas reconnu la base, la tranchée a été ouverte à 1,40. notre but était atteint, car il nous aurait été impossible de poursuivre ses fouilles devant la dépense qu'elle aurait amenée, il faudrait de 100 à 150 pour faire quelque chose de sérieux.

Effrayé par ces traces de violences envenimées, ensuite l'oblissement du terrain en un dja les travaux moins dispendieux, si vous m'octroyez l'allocation de 100 francs, je serai très honoré de diriger les travaux avec tout le soin possible et rédigerai un rapport minutieux de l'exploration, mon intention est de couper le monticule en deux par une tranchée poussée jusqu'au sol vierge et un autre assis près du bord en cercle, car son étendue me ferait croire qu'il y existerait plusieurs sépultures.

Maintenant, comme il faut tout prévoir, le propriétaire pourra réclamer une indemnité, pour les dégâts que nous lui faisons mais elle ne pourra s'élever au dessus de 20 francs. ensuite il pourrait demander sa moitié dans nos trouvailles, mais il accepte de ne rien demander de objets en métal vulgaire, bronze ou fer. mais si on trouve de l'or il aura sa part, mais à une condition qu'il nous la rende sous mes conditions, nous les enlevons si vous les acceptez.

Ce village de Puffey est assez intéressant il a fourni de nombreux objets des époques, poliolithiques et néolithiques. Deux foyers avec nombreuses poteries ornées à couleurs rouges et noires fort grossières paraissent remonter au premier âge du fer, un poisson a aussi trouvé abrité par plusieurs énormes pierres couvertes d'une masse de plus petit un énorme vase, appartenant aussi à la fin de l'âge du bronze ou du premier âge du fer, ainsi qu'il m'en a porté la couleur noirâtre ornée de chevrons. ce vase enterré au moment de sa découverte, fut brisé après avoir reconnu qu'il ne contenait rien de précieux, pour celui

927105226
qui l'aurait trouvé. Dans une ancienne fosse je connais aussi
une élévation entourée d'un profond fossé, et je ne serai pas
surpris que des fouilles n'y aient aussi des résultats.

Je vous demanderai aussi si vous ne pourriez pas dans les
matériaux, la suite de l'enquête sur les pièces à bassins, entraîner
une communication qui vous était promise par M. Hillebrand
sur celle de la suite, cette question quoi qu'on en ait dit
au congrès archéologique de Vendôme en 1873 ne me
paraît pas et loint d'être entièrement vidée, je me dispose
à faire un travail sur ce sujet, je vais le rattacher à celles
des pièces à légendes dont l'intérêt est bien grand, un de mes
amis m'a donné de curieux renseignements sur celles du morvan
et les rochers creusés en lassiens, dans mes précédents articles
j'ai omis des détails très importants que je vais donner dans
mon nouveau travail que je vais rendre aussi complet que
possible.

Je vous enverrai mon mémoire manuscrit sur
l'âge de la pierre dans la commune de vic-de-chassenay
avec 2 planches que je vais faire dessiner, vous en prendrez
connaissance, mais cela ne me fait rien qu'il ne parvienne pas
cette année, ce sera pour 1874, il vous arrivera dans la première
quinzaine de janvier.

Je n'oublie pas non plus le musée de
Voubaux, je vous ferai parvenir une caisse d'objets
préhistoriques qui représenteront nos collections dans notre
splendide galerie qu'un jour j'espère lui et serai heureux
de visiter.

Je n'ai pas reçu les numéros des matériaux qui
me manquaient et dont vous m'avez demandé la liste pour
compléter ma collection, si vous me les avez envoyés sur la fin
d'octobre ainsi que vous me l'avez écrit ils ne me sont
point parvenus.

Je vous prie d'agréer Monsieur aux sentiments respectueux
et reconnaissants de votre dévoué serviteur.

P. J. mes notes paraîtront elles bientôt. J. H. M. de la Motte
p. à Cernois, p. Jernier

Je vous demande mille excuses, pour la mauvaise
écriture et le discours de cette lettre, étant très
occupé pour le moment. pardonnez moi ce brouillon.